



Bulletin Municipal d'information

N° 96

Décembre
2025



SAINT PAUL CAP DE JOUX

📞 05.63.70.60.18

✉️ mairiesaintpaul@wanadoo.fr

🌐 www.saintpaulcapdejoux.fr

Ouverture au public du Lundi au Vendredi
de 8 H à 12 H et sur rdv de 13h30 à 17h30



Le Mot du Maire.....	3
Etat Civil.....	4
Informations Administratives.....	5-21
Informations Municipales.....	22-27
La Parole aux Associations.....	28-53
Les Pages Jaunes Locales.....	54-58

Toujours soucieux de respecter l'environnement et de réaliser des économies, nous proposons à ceux qui le souhaitent, de recevoir le Bulletin Municipal par e-mail. Il suffit d'en faire la demande auprès de la Mairie et de communiquer votre adresse e-mail. Vous pouvez également retrouver ce bulletin sur le nouveau site internet de la Commune :

www.saintpaulcapdejoux.fr





Le mot du Maire



Cette année encore, de nombreuses difficultés ont touché tous les niveaux de notre société ; la crise s'installe durablement ; les nouveaux dirigeants des puissants pays sont plutôt belligérants que désireux d'apporter la paix et le mieux vivre sur l'ensemble de la planète.

Cela nous inquiète et surtout cela a des conséquences néfastes pour nous tous ; le surendettement de notre pays conduit à la diminution des dotations d'état aux différentes collectivités. Cela rend plus difficile la gestion au quotidien.

Pourtant le rayon de soleil de la vie communale reste réjouissant : la vie associative qui génère partage, convivialité, souci des autres et plaisir d'être ensemble.

Je forme le vœu que notre village continue à bénéficier de l'engagement de tant de bénévoles qui embellissent le quotidien de nos citoyens.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire,

Laurent VANDENDRIESSCHE



Laurent VANDENDRIESSCHE

Maire de Saint-Paul-Cap-de-Joux

Ses adjoints

Les membres du Conseil Municipal

Vous souhaitent à vous et à ceux qui vous sont chers

Une Bonne Année 2026 !





Etat Civil



NAISSANCES



Louisa PAPAIX née le 9 Août 2025 à Castres

Gauvain BARDOU né le 17 Octobre 2025 à Lavaur

Il est possible que la rubrique « naissances » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à Saint-Paul-Cap-de-Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance.
De plus, l'accord des parents est indispensable pour cette parution.



BERGE Christian et BONOTTO Margot le 19 Juillet 2025 à St Paul Cap de Joux



JALLAN Emmanuel et POUX-BERTHE Florine le 16 Août 2025 à St Paul Cap de Joux

FREJEVILLE Benoît et MOULET Lise le 30 Août 2025 à St Paul Cap de Joux

GUILLON Christopher et SENDRAL Morgan le 26 Septembre 2025 à St Paul Cap de Joux

CORREA Emilie et FRANCOIS Gwendoline le 29 Novembre 2025 à St Paul Cap de Joux



DÉCÈS

VIGUIER René - 5 Place Porte Tolosane - 101 ans

Décédé le 10 juillet 2025 à Saint Paul Cap de Joux

ESTIVAL née **SOULAYRAC Odette** - 17 Rue de l'Autan - 95 ans

Décédée le 23 Juillet 2025 à Castres

BUCHART Fred - 17 Bis Route de Magrin - 78 ans

Décédé le 8 Août 2025 à Toulouse

MARAZZATO née **CASARIN Christiane** - 53 impasse des Carmes - 90 ans

Décédée le 6 Décembre 2025 à Revel





Informations Administratives



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Où ?

18 mairies sont équipées dans le Tarn :

Alban, Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi

(horaires et détails sur www.tarn.gouv.fr)

Pour rappel, Saint-Paul-Cap-de-Joux ne fait pas partie des mairies équipées.

Comment ?

Prenez rendez-vous dans l'une des 18 Mairies équipées.

Afin de simplifier la démarche, avant votre rendez-vous en Mairie, munissez-vous d'un formulaire Cerfa ou faites la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

www.passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

La pré-demande en ligne ne dispense pas de déposer votre demande en Mairie (présence du demandeur obligatoire quel que soit son âge).

Pour plus d'information et pour connaître les pièces justificatives à fournir, rendez-vous sur : www.service-public.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen

Quand ?

A partir de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.

Pourquoi ?

- Pour obtenir une **attestation de recensement**. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Pour être convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)** *. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Où ?

A la mairie de la commune de votre domicile.

Comment ?

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Journée défense et Citoyenneté



En communiquant une adresse mail à la mairie lors de votre recensement, vous recevrez un message du centre de service national qui vous indiquera la démarche à suivre pour créer votre espace personnel sur www.majdc.fr (délai maximum 6 mois).

Vous pourrez ensuite obtenir votre convocation pour la journée défense et citoyenneté.

ESPACE FRANCE SERVICES



PERMANENCES à Saint-Paul-Cap-de-Joux de 9h à 12h

(sur RDV au 05 63 70 52 67 ou par mail à France-services@cclpa.fr)

Les Mardis

20 janvier 2026, 17 février 2026, 17 mars 2026, 21 avril 2026, 19 mai 2026

Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)
- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives
- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistantes Sociales du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
- Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistantes Maternelles sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Lautrécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

PERMANENCES

Conciliateur de justice

- Mr Jean-Louis SAULIERE - 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h (sauf juillet et août) à la Mairie de Lavaur sur RDV au 05 63 83 12 20
- Permanences à la Maison France Services de la CCLPA (Servière) les lundis après-midis sur RDV au 05 63 70 52 67

Conseiller Départemental

Mr Laurent VANDENDRIESSCHE - mardi matin de 9h30 à 12h à la mairie sur RDV au 05 63 70 60 18



Assistante sociale (Département du Tarn)

Permanences à la mairie de Saint-Paul les mardis et jeudis matins sur RDV au 05 63 37 68 10



AUTABUS Croix-rouge

53 Avenue de Castres 81 700 PUYLAURENS

Renseignements au 05 63 37 68 10



Action sanitaire et sociale MSA

Contact au 05 63 21 61 39



CPAM

Contact au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) - www.ameli.fr



Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardis et jeudis de 9h à 12h au local de l'association (derrière la mairie)

Contact au 05 63 75 39 57 - stpauldejoux@admrtarn.fr

Défense des consommateurs

CDAFAL du Tarn Association Familiale Laïque - 06 33 41 31 04 // 05 63 48 73 07 - cdafal.81@hotmail.fr



CLCV : Association Nationale Agrée de défense des consommateurs et usagers

Les lundis à Saix (Place Jean Jaurès) de 14h à 17h et le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois à Sémalens (Mairie) de 15h à 16h (Sauf en Août). Contact au 06 41 20 97 30 - clcv.sudtarn@orange.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES



Si votre question concerne	Coordonnées de votre nouvel interlocuteur	Jours et horaires d'accueil
Les impôts PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)	Service des Impôts des Particuliers de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 62 52 00 Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr	Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00 Fermé : - mercredi après-midi - vendredi après-midi
Secteur public local (facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)	Service de Gestion Comptable de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 51 48 20 Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr	Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Vous pouvez **payer vos factures au Trésor Public***
chez un buraliste proposant le service de « paiement
de proximité » :

La Presse Parisienne
48 Avenue Pierre Fabre
Saint-Paul-Cap-de-Joux

05 63 70 71 01

Liste des buralistes agréés sur :
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

* Factures comportant un QR code et la mention
« payable auprès d'un buraliste »

HORAIRES



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	8h30—12h00	Fermé
MERCREDI	8h30—12h00	Fermé
JEUDI	8h30—12h00	Fermé
VENDREDI	8h30—12h00	Fermé
SAMEDI	9h00—12h00	Fermé

MÉDIATHÈQUE

Groupe scolaire - 11 Rue Victor Hugo

05 63 75 97 27

mediatheque@cclpa.fr

Lundi

15h-18h

Mercredi

10h-12h/14h30- 17h30

Samedi

9h30 - 12h

VACANCES DE NOËL :

LUNDI 22 DÉCEMBRE - 15H

LUNDI 5 JANVIER - 8 H

DÉCHÈTERIES (GRATUITÉ POUR LES PARTICULIERS)



GUITALENS - L'ALBAREDE :

Téléphone : 05 63 70 99 30

	Matin	Après-midi
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

PUYLAURENS :

Téléphone : 05 63 59 12 29

	Matin	Après-midi
Mardi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

MOBILITÉ



Ligne 765 Castres - Lavaur - Saint-Sulpice

Horaires : www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/

Contact au 0 806 800 350

(service gratuit + coût d'un appel local)

Toutes vos informations sur : www.lio-occitanie.fr

Agences commerciales liO :

2 place Jean Jaurès 81000 Albi

Pôle d'Echanges Multimodal, 110 avenue Albert 1er
81100 CASTRES



FIBRE

Vos points de contact

Tester l'éligibilité de votre logement

Après avoir vérifié que votre logement est éligible à la fibre, contactez le fournisseur d'accès

internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

www.tarnfibre.fr/test-deligibilite

Projets immobiliers

Tous les logements individuels ou nouveaux programmes immobiliers doivent être déclarés dès la validation du permis de construire

<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/>

Dommages réseaux

Permet de signaler un équipement de réseau de fibre optique endommagé sur la voie publique (poteau, armoire, boîtier, câbles..)

www.tarnfibre.fr/declaration-dommages-reseaux/38

FAQ—Une Question ?

Pour consulter les réponses aux questions les plus fréquentes

www.tarnfibre.fr/une-question

CARTE PASTEL TARIF SOLIDARIO'

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, bénéficiez d'aide dans vos déplacements avec SolidariO'. Cette aide vous permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF dans la limite de **20 trajets gratuits dans le département du Tarn pour une période de 6 mois et de bénéficier de -75% sur les billets en nombre illimité.**

Vous pouvez retirer un dossier de demande à **la Maison du Département de Puylaurens.**

Cette aide concerne : bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi (conditions de ressources) - bénéficiaires de l'ASPA - demandeurs d'asile - bénéficiaires d'une protection internationale - bénéficiaires AAH.

Si vous êtes éligible au tarif SolidariO', les 20 trajets gratuits ainsi que les 75% de réduction seront inscrits sur votre carte pastel.

Plus de renseignements sur :

www.lio-occitanie.fr/gamme-tarifaire/tarif-solidarite/

TARIFS

Location des salles communales

Pour les Associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux : Location gratuite, sans remise de caution.

Pour les autres Associations et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des fêtes (à côté de la Mairie)

160 € par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur.

Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

**Si la salle n'est pas rendue propre,
il vous sera facturé 80 €
supplémentaires.**



Salle Saint Paulaise (Rue pasteur)

60 € par jour

(location uniquement en journée)



Salle Entrepôtes

(Av. Laure Monsarrat) 10 € par jour



Salle Laure Monsarrat

(Av. Laure Monsarrat) 15 € par jour

Toutefois, pour des obsèques civiles, une salle communale peut être mise à disposition à titre gratuit.

Location de matériel à domicile

Pour les personnes qui habitent la Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme suit :

1.00 € la table

1.50 € la table ronde

0.20 € la chaise

0.20 € le banc

Les tarifs sont fixés comme suit :

1.50 € la table

2.00 € la table ronde

0.30 € la chaise

0.30 € le banc

Pour les personnes domiciliées hors Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Rappel : Location de matériel gratuit pour les associations ayant leur siège sur la commune sauf si livraison par le personnel municipal.

TARIFS

PHOTOCOPIES

	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.50 €
A4 recto/verso	0.60 €	1.00 €
A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	1.00 €	1.20 €

	Noir & Blanc	Couleur
Associations		
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto verso	0.00 €	0.40 €

CIMETIÈRE

Tarif Concessions Cimetière

Concession Temporaire 15 ans : 20 € le m²

Concession Trentenaire : 40 € le m²

Concession Perpétuelle : 80 € le m²



Tarif Dépositoire

Après 6 mois d'occupation 20 €



Tarif de la Case au Columbarium

30 ans renouvelable 300 €

VIE CITOYENNE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ?

Voici quelques règles ...



N° 2 Chouette, c'est l'heure de la promenade ! Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans le caniveau. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien où il faut, ça marche mieux que de le gronder s'il fait des bêtises !



N° 1 Si tous les maîtres laissaient leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, imagine la ville ! On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais : ils révèlent un tas d'informations palpitantes sur les autres chiens et servent à marquer le territoire...



N° 3 Aïe ! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique ! Présente tes excuses aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés ! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques une amende

CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document par la mairie de votre commune de résidence est soumise à conditions.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la Mairie ou sur www.service-public.fr

LE CHIEN DU VOISIN ABOIE LA NUIT ...

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser, ou en transmettant un procès-verbal au Procureur de la République. Dans le cadre d'un procès verbal, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME...

LE BRULAGE À L'AIR DES « DÉCHETS VERTS »

(éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage, etc...) **est strictement interdit** sur l'ensemble du département, communes urbaines et rurales comprises. Ces déchets verts sont assimilés en application du code de l'environnement à des « déchets ménagers » ; or, le règlement sanitaire départemental porte interdiction stricte du brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

ENTRETIEN

Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux **propriétaires riverains des lignes** de procéder, à leurs frais, à ces **travaux d'élagage**, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

Depuis de nombreuses années, **La Commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics**. Le remplacement de ces produits chimiques entraîne des coûts plus importants et une manutention plus fréquente. Ce comportement vertueux ne sera efficace qu'avec la participation de tous.

Par exemple, chacun pourrait désherber le trottoir devant sa porte...



TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de jardinage (tonte de pelouse notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ;

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h ;

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20 h à 7 h.

Bruits de voisinage

En effet, depuis le 12 février 2012, il existe désormais une amende forfaitaire de 68€ pour certains troubles du voisinage (bruits, tapages injurieux ou nocturnes troubant la tranquillité et les bruits particuliers qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique). Cela signifie qu'il n'y a plus besoin d'attendre la décision du juge. Cette amende, à l'instar des contraventions au code de la route, est infligée par les forces de l'ordre après constatation du problème. Le voisin bruyant devra alors s'acquitter d'une amende de 68 € dans les 45 jours suivants, sinon l'amende sera majorée à 180 €.

Les Trottoirs...

Il est rappelé que les trottoirs et chemins piétonniers de la Commune ne sont en aucun cas des lieux de stationnement de véhicule.

CCLPA/TRIFYL : GESTION DES DÉCHETS



Jours de collecte
des déchets à Saint-Paul à partir
du 1er janvier 2026

Poubelle noire et orange :
Vendredi matin

Poubelle jaune :
jeudi matin

Les poubelles doivent être
sorties la veille de la collecte,
à partir de 18h.

100 % DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

The infographic shows various recyclable items grouped into categories:

- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE:** Bottles, containers, bags, and containers.
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES:** Cans, containers, and foil.
- TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES:** Cartons, boxes, and containers.
- TOUS LES PAPIERS:** Papers, envelopes, and containers.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À trier en vrac et bien vidés !

CLTÉO TRIFYL

Depuis le 1er janvier 2024, **Les Biodéchets (ou déchets de cuisine)** sont à déposer
obligatoirement dans votre
composteur ou en sac orange.

Les sacs orange sont récupérables en Mairie
aux jours et horaires d'ouverture au public.



HABITAT



L'ADIL du Tarn, Agence départementale d'information sur le logement,

répond à toute personne, particulier, professionnel, qui s'interroge sur une problématique habitat.

Que l'on soit propriétaire occupant, que l'on souhaite acheter ou construire sa résidence principale, que l'on soit propriétaire, bailleur ou locataire, les conseillers de l'ADIL informent sur :

- 🏠 Les Plans de financement pour une acquisition,
- 🏠 Les simulations d'investissements locatifs,
- 🏠 Les Rapports entre propriétaire bailleur et locataires,
- 🏠 L'Amélioration de l'habitat, en partenariat avec le CAUE et le Département
- 🏠 La fiscalité immobilière,
- 🏠 Les contrats de vente, de construction, les relations avec les artisans,
- 🏠 Les dispositifs locaux existants (FSL, OPAH, PIG, Actions cœur de ville...),
- 🏠 Copropriété,
- 🏠 Habitat dégradé ...

S'informer, c'est avoir accès à ses droits,
S'informer, c'est permettre une relation équilibrée entre particuliers et/ou professionnels,
S'informer facilite la mobilisation des dispositifs locaux,
S'informer, c'est éviter les conflits, dans le cadre de réglementations complexes.

**Alors n'hésitez pas à contacter l'ADIL du Tarn,
sur l'un de nos points de réception du public,
ou par téléphone.**

Prenez rendez-vous pour nous rencontrer, pour obtenir un conseil ou une information :

**au 05.63.48.73.80
à l'ADIL du Tarn à Albi (3 Bd Lacombe)
contact@adiltarn.org**

Retrouvez-nous également sur :
Facebook Adil du Tarn ou sur www.adiltarn.org



Le nouveau service public contre le mal logement !

Humidité, infiltrations, problèmes de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures ou d'autres soucis de mal logement ?

Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, signalez-le !

Il vous suffit d'aller sur <https://histologe.beta.gouv.fr/> et vous laisser guider. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi ; ou de contacter :

**Le Guichet unique du
Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)**

**DDT du Tarn – 19 rue de Ciron à ALBI
ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr - 05 81 27 50 49**

Ce service est complètement gratuit et regroupe l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement. Le PDLHI peut vous aider à retrouver un habitat sécurisé et sain.



Tarn Rénov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie, créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au CAUE et à l'ADIL, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

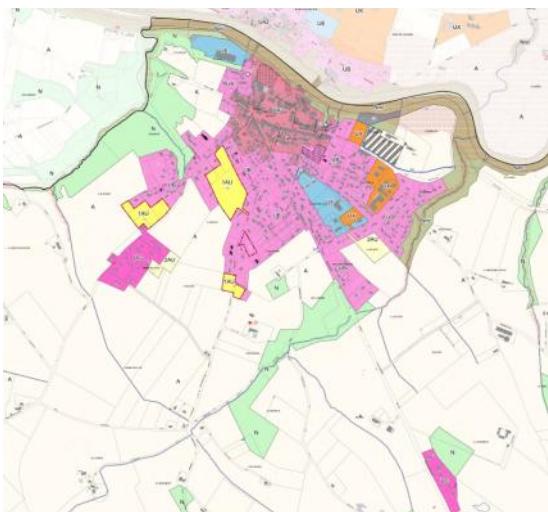
Contactez Tarn Rénov'Occitanie
Un numéro unique : 0805 288 392 (Numéro vert)
Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Soult, Albi
Permanences téléphoniques et accueil sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Plus d'informations sur renovoccitanie.tarn.fr

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le **PLUI** a été approuvé en Conseil de Communauté le 5 mars 2024 et a été rendu exécutoire au 10 avril 2024.

L'ensemble du dossier du **PLUI** est accessible sur le Géoportail de l'Urbanisme :



<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DU SERVICE INSTRUCTEUR ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS (URBANISME)

Depuis le 1er janvier 2025, le service instructeur ADS de la CCLPA effectue des permanences téléphoniques le **mardi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 14h00 à 17h30**.

Vous pouvez appeler le service ADS pour poser des questions sur les autorisations d'urbanisme en cours, une demande de pièces complémentaires, sur la constitution d'un dossier d'urbanisme, sur le zonage d'une parcelle, la faisabilité de votre projet, etc.

05 63 70 52 67

Si votre projet est situé en **zone ABF**, vous pouvez prendre contact, avant le dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme, avec :



Mme MAZZIERI Romane (ingénieur du patrimoine UDAP81)
au 05 63 45 41 25 ou 06 58 49 65 27.

URBANISME

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA dans la rubrique Urbanisme

<https://www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme>

NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...)



POUVOIR DE POLICE DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME

Le Maire, en qualité d'officier de police judiciaire, est un acteur incontournable qui peut apprécier la situation de chaque projet vis-à-vis de la réglementation et exercer pleinement son pouvoir de police en matière d'urbanisme.

Par son action, il s'agit de :

- Faire respecter la réglementation;
- S'assurer que chaque citoyen est traité de façon équitable devant la loi ;
- Sanctionner tout projet pouvant notamment impacter la sécurité publique (défense incendie, zone à risque);
- Préserver les zones naturelles, les éléments architecturaux ou les paysages ;
- Faire appliquer les décisions de justice.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses septiques.

Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05 63 70 60 18.

Depuis le 1^{er} janvier 1990, la Commune a institué la **redevance assainissement** pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration.



Recensement de la population 2026



Recensement dans notre commune du 15 janvier au 14 février 2026

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au **budget des communes**.

Les données collectées servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.



**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026
sur le site le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.





Informations Municipales

TRAVAUX

Dissimulation des réseaux

Le transformateur électrique situé à côté de l'école n'était plus assez puissant pour alimenter le quartier qui lui a été dévolu ; des baisses de tension apparaissaient lorsque le stade était allumé. Pour remédier à ce problème, nous avons décidé de changer ce transformateur et d'augmenter sa puissance (nous l'avions évoqué lors de précédents bulletins municipaux) ; le chantier a commencé pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Il nous a paru opportun de profiter de ces travaux pour enfouir le réseau France Telecom, ce qui permettra d'enlever les poteaux en béton et les câbles Et nous installerons un éclairage public plus actuel. Le coût supplémentaire est de 30 000 €.



Laure Monsarrat & Cabrilles

Désireux de permettre aux eaux parasites de s'écouler sans créer de perturbation dans notre système d'épuration (lagunage), le conseil municipal a décidé de procéder à une étude menée par un cabinet spécialisé. Cette étude préconise d'éloigner ces eaux parasites sur 2 sites prioritaires : l'avenue Laure Monsarrat et au lieu-dit Cabrilles.

La commission des travaux a validé 2 devis d'un montant total de 71 000 € ; l'entreprise ROSSONI a été choisie pour l'avenue Laure Monsarrat et l'entreprise FOURNIL pour Cabrilles.

Ces travaux débuteront dès que nous aurons reçu le feu vert des co-financeurs.



Informations Municipales



Inauguration

Le samedi 4 octobre nous avons inauguré les nouvelles installations Saint Paulaises :

- ⇒ le cabinet de kinésithérapie et
- ⇒ le terrain de foot à 5

en présence des co-financeurs de ces belles structures.

Vente de l'usine SOCADAL

Après l'abandon du projet initial, le conseil municipal décide et approuve la vente de ce bien à la SCI Yan de Mazamet.

La vente a été réalisée par l'intermédiaire de l'agence ORPI pour un montant de 120 000 €.

Cette opération permettra de valoriser un bâtiment inoccupé depuis plusieurs années et de favoriser la réhabilitation du site à usage économique.

Cette cession nous apporte des liquidités pour financer l'achat de la « jardinerie ».





Informations Municipales



Le recensement de la population Saint Paulaise aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. C'est un acte civique obligatoire et important.

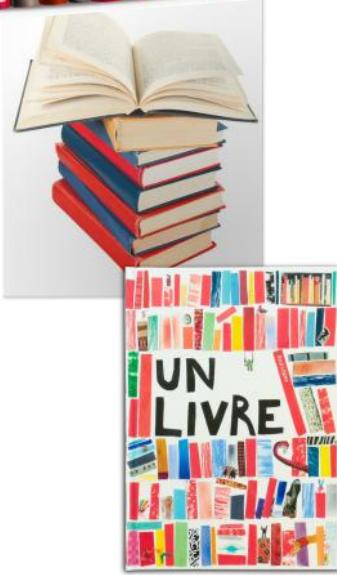
Le nombre d'habitants de la commune conditionne les dotations de l'état qui lui sont attribuées.

Les deux agents recenseurs recrutés, madame Nathalie Francou et monsieur Christian Estival, se présenteront à votre domicile. Merci de leur résERVER un bon accueil.

Boîte à livres

Soucieuse de développer le goût pour la lecture, la municipalité a mis à votre disposition, depuis début octobre, « une boîte à livres » tant attendue par de nombreux.es villageois.es. Déjà bien remplie, utilisez-là prenez-en soin.... et rangez les livres que vous déposez de façon à ce ce soit facile à utiliser pour tous les lecteurs.

Merci à tous les donateurs.trices..... Bonne lecture.....



Informations Municipales



Plantation d'arbres

Pour accompagner le projet de création du circuit de foot à 5, un arboretum composé de chênes verts, de chênes lièges, de pins parasols ..., ainsi qu'un verger de pommiers ont été plantés le 4 novembre dernier, permettant d'apporter ombrage, verdure et un attrait paysager autour du site.

Déplacement doux

Samedi 22 novembre de 10 h à 12 h, a eu lieu une réunion publique concernant des modifications du sens de circulation dans certaines rues du village.

Environ 30 personnes étaient présentes à cette réunion. Elles ont découvert le nouveau plan de circulation faisant apparaître les modifications apportées. Elles ont posé des questions et ont pu faire part de leurs idées.

Cette présentation s'est conclue par des avis plutôt favorables.





Informations Municipales

OCTOBRE ROSE

5ème édition d'Octobre Rose avec toujours autant de randonneurs.ses pour la matinée du samedi 11 octobre.

La municipalité remercie toutes les associations qui ont participé à la réussite de cet évènement, avec le concours de pétanque, les cours de pilate et zumba, le tournoi de Ping Pong, le cours de self-défense, la démonstration des majorettes, la cagnotte du BDSP, sans oublier les petits objets réalisés par les enfants du CLAE.

La somme importante de 2790 € a été remise à La Ligue contre le Cancer 81.



TELETHON

Le week-end des 5, 6 et 7 décembre a été animé par les actions au profit du Téléthon :

- ⇒ Le vendredi 5, un tournoi de Ping Pong,
- ⇒ Le samedi 6, une randonnée encadrée par « Ious Desferrats »,
- ⇒ Le dimanche 7, un loto organisé par les associations BDSP, les Cocagnous, les Pimprenelles, SaintPaulCapDeTout et le Tennis Club Beauzellois.



Ce collectif remercie tous les commerçants de St Paul, Damiatte et du marché, ainsi que les nombreuses associations très généreuses en donnant des lots qui ont contribué à la belle réussite de ce loto.

Grâce à ces manifestations la somme conséquente de 4217 € ira au profit de l'AFM Téléthon.



Informations Municipales



SAISON CULTURELLE 2025/2026 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a montré sa volonté depuis de nombreuses années de voir développer la culture ; pour cela il vote une ligne budgétaire dédiée à cette activité.

Cette saison culturelle a bien débuté, les deux spectacles proposés ont eu un beau succès.

En partenariat avec l'ADDA du Tarn, la municipalité vous a offert :

Le 18 novembre : un concert du Trio de Lakhdar Hanou « La Valse des Continents »;

Le 02 décembre : « Des Danses et des Luttes » par la compagnie du chorégraphe Bouziane Bouteldja, avec la participation des élèves du conservatoire de musique et de danse du Tarn.

La médiathèque du Tarn et les médiathèques de la CCLPA ont programmé « Ciné en balade » sur notre commune avec le film « Les dé-tracteurs » de Jean Louis Cros.

Les salles pleines ont comblé de satisfaction le conseil municipal, très heureux de ces choix ambitieux.

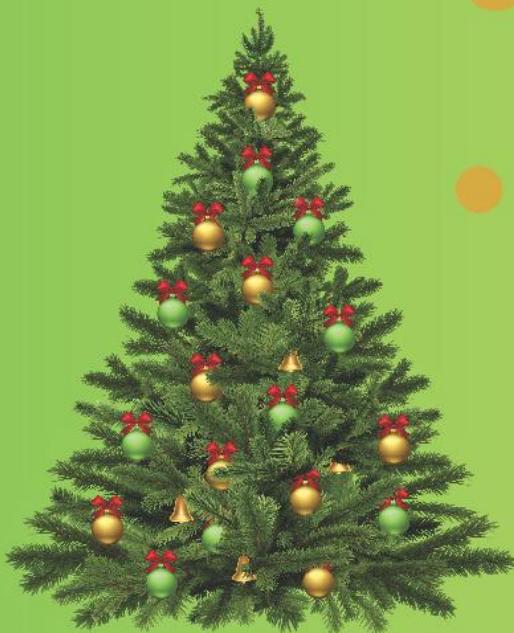
Nous vous espérons aussi nombreux pour les programmations à venir.

Nous vous donnons rendez-vous :

- Le 11 avril 2026 pour du théâtre « HECTOR, l'homme extraordinairement fort » par la compagnie La Bobêche.



La parole aux associations



**ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin,
Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.**

L'ADMR est un service pour tous :

Célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.

Familles nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association ADMR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Emilie.

Nous avons accueilli 2 nouvelles bénévoles : Françoise et Patricia.



Nous leur souhaitons la bienvenue.

LOTO

DIMANCHE 18 JANVIER à 14H30

Salle des Fêtes de ST PAUL CAP DE JOUX

Service de téléassistance par l'association ADMR de St Paul Cap de Joux

Grâce à l'ADMR et sa téléassistance **F I L I E N** vous pouvez rester à votre domicile en toute sécurité.



Renseignements :

Permanences assurées au local

Rue de la République 81220 ST PAUL CAP DE JOUX

Tél : 05 63 75 39 57

les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

stpauldejoux@admrtarn.fr



Comité des Fêtes

Bilan 2025 : une année conviviale pour Saint-Paul-Cap-de-Joux

L'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par de beaux moments de partage à Saint-Paul-Cap-de-Joux. En juillet, malgré une météo parfois capricieuse, notre grande fête a rencontré un franc succès. Le repas et la soirée *burger* ont, comme chaque année, fait le bonheur des habitants et des visiteurs. Le marché de nuit, très attendu, s'est lui aussi déroulé dans une ambiance chaleureuse et animée.

En novembre, nous avons innové avec une soirée *brasero* qui a remporté un bel enthousiasme. Cette nouveauté a permis de réunir petits et grands autour d'un moment simple et convivial, parfait pour la saison.

Nous vous donnons désormais rendez-vous le samedi 3 janvier pour démarrer la nouvelle année ensemble lors du Grand Loto 100% terroir, à la salle des fêtes, à partir de 20h30. Nous vous y attendons nombreux !

Le comité tient à remercier tous ses membres, la municipalité, tous ses sponsors ainsi que les habitants du village qui nous aident à faire de ces festivités une réussite d'année en année !

Page Facebook : Comité Fêtes St Paul Cap de Joux

Compte Instagram : @comite_stpaulcapdejoux

Quelques photos pour illustrer les événements de 2025



Fête du village



Soirée Brasero

**GRAND
LOTO
100% TERROIR
DU COMITÉ DES FÊTES
À SAINT PAUL CAP DE JOUX**



Tarifs : 2€ le carton

**SAMEDI
3 JANVIER
2026**

**À 20H30
SALLE DES FÊTES**

POUR PLUS D'INFORMATIONS
 Page Facebook : Comité fêtes St Paul Cap de Joux
 Instagram : @comite_stpaulcapdejoux

La Saison 2025-2026 s'annonce chargée ...

En effet, Les Pimprenelles comptent bien rester dans la course !

La première étape est le championnat régional les 14 et 15 février 2026 aux Églisottes-et-Chalaures (33), où l'objectif sera de décrocher la qualification.

En cas de réussite, l'équipe visera plus haut avec le championnat national, prévu les 4, 5 et 6 avril 2026 à Nîmes.

Et si la progression se confirme, la saison pourrait se conclure en apothéose lors du championnat européen, les 4 et 5 juillet 2026 à Perpignan.



A vos agendas !

- 1er loto : **samedi 17 janvier 2026** à 20h30. Venez tenter votre chance et passer un moment convivial.
- Mégaloto à Castres : le **weekend du 6 mars 2026**. Une occasion exceptionnelle de participer à un grand loto régional.
- 2e loto : **dimanche 22 mars 2026** à 14h30. Nombreux lots et bonne ambiance garantis !

Prochaines sorties

- Carnaval d'Albi **1er et 8 mars 2026**. Venez nous voir nombreux accompagnés des magnifiques chars qui défileront
- D'autres dates sont à prévoir alors n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux !

Nous tenons à remercier les sponsors, comités des fêtes, associations ainsi que la municipalité pour leur confiance, sans qui nous ne pourrions pas faire vivre le club et réaliser nos projets.

Instagram : [lespimprenellesstpaulaises](#)

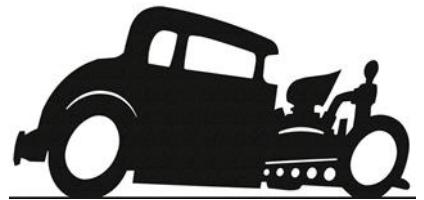
Facebook : [Les Pimprenelles St Paulaises](#)

Contact : 06 27 84 23 32



COMMUNIQUÉ DE AURGILI RACING CLUB

Chers Villageois de Saint-Paul Cap de Joux,



**L'équipe de l'AURGILI RACING CLUB vous souhaite à tous et toutes une
JOYEUSE FÊTE DE NOËL et une excellente FIN D'ANNÉE !**



Nous sommes ravis de vous annoncer que nous serons heureux de réaliser des animations sur Saint-Paul en 2026, c'est sûr !! Mais il manque de bénévoles comme plusieurs associations.

Vous avez des idées de projets ? Des envies de réaliser quelque chose ? Nous sommes là pour vous aider ! Venez nous rejoindre et ensemble, nous étudierons vos idées et nous travaillerons ensemble pour les réaliser.

**N'hésitez pas à nous contacter
Mail :aurgili_racing@msn.com
Tél. : 06 13 77 15 61
(laissez un message avec vos coordonnées, merci !)**



Nous avons hâte de vous rencontrer et de travailler avec vous en 2026.

On peut aussi vous aider à des projets perso comme des idées mécaniques et autres sur des véhicules atypiques deux ou quatre roues ou plus.

**L'équipe AURGILI RACING CLUB
5 chemin de la plaine 81220 st Paul Cap de Joux**



ALPA

Le Centre de loisirs de Saint-Paul : une équipe engagée et un apprenti du village

Au centre de loisirs, l'année débute sous le signe du renouveau. L'équipe d'animation, dynamique et passionnée, accueille un nouvel apprenti : **Nolan BOUTES**, jeune habitant du village heureux de s'investir auprès des enfants. Son arrivée renforce encore le lien entre le centre et la vie locale.

Équipe du CLAE :

- **7h30–8h20** : Sarah et Joëlle accueillent les enfants tout en douceur.
- **12h00–13h20** : Loriane, Coralie et Julie accompagnent les maternelles vers plus d'autonomie ; les plus petits partent à la sieste, tandis que les plus grands découvrent de nouvelles activités. En parallèle, Sarah, Marion et Catherine encadrent les primaires avant le repas.
- **16h00–18h30** : Catherine et Sabine récupèrent les maternelles, tandis que Sarah, Marion et Julie prennent en charge les primaires. Après un goûter convivial, les enfants rejoignent différentes activités en salle ou en extérieur selon la météo.



L'équipe de l'ALPA (bénévoles et salariés) Noël 2024

À la découverte des Pompiers Volontaires



Les enfants du CLAE ont eu la chance de vivre un moment inoubliable à la caserne des pompiers volontaires, avec au programme la découverte de la caserne, des véhicules et du matériel, et des échanges passionnants avec le lieutenant Gérard JULIE : Chef de Centre.

Une expérience qui a suscité beaucoup de curiosité, d'admiration...et peut-être même de futures vocations !

Une prochaine rencontre est prévue au printemps autour de la prévention des risques d'incendie.

Un repas... dans le silence : une expérience étonnante!

Et si manger en silence changeait tout ?

Les enfants ont voté favorablement pour relever le défi de repas pas comme les autres. Une fois par semaine, le repas se fait dans le silence. Ces repas sont pensés pour redécouvrir l'attention, le calme et les autres sens. L'expérience se renforce par une initiation ludique à la langue des signes, permettant de communiquer autrement. De belles parenthèses de douceur et d'ouverture d'esprit pour les petits et grands.



Vacances de Noël : un nouveau format partagé

Cette année, en raison d'effectifs réduits à cette période particulière de l'année et pour renforcer la cohésion entre les centres, les vacances de Noël seront organisées différemment.

1re semaine : accueil à Vielmur-sur-Agout (lundi, mardi et mercredi)

2e semaine : accueil à Saint-Paul-Cap-de-Joux (lundi, mardi et mercredi)

Des navettes en minibus seront proposées aux familles pour faciliter les déplacements entre les deux sites.



Basket Club Damiatte Saint Paul



Le Basket Club Damiatte Saint Paul (BDSP) compte aujourd’hui 112 licenciés, dont 64 licences féminines et 48 licences masculines. Cette saison, grâce à l’intervention de Bruno, le club a dématérialisé 100 % des inscriptions.

8 équipes sont engagées en compétition pour cette saison, U11Mixte, U13M, U13F, U15F1, U15F2, U18M, Séniors M et Séniors F. Le club accueille les enfants à partir de 6 ans.

Cette saison, nous cherchons activement de nouveaux U13 garçons nés en 2014 et 2013 pour venir renforcer notre équipe.

Cette année encore, le club a dû faire appel au groupement d’employeurs du comité du Tarn afin de pouvoir maintenir les entraînements du mercredi.

- **Julien GOTRAND**, conseiller technique territorial du Tarn, entraîne les équipes mini-basket. Il est lui-même joueur au Castres Basket Club. Diplômé en STAPS Entraînement Sportif spécialité basket, il veut maintenant obtenir son DETB (Diplôme d’Entraîneur Territorial de Basket).
- **Adrien** entraîne les U13M et U15F2. Il est aussi entraîneur des U15F élite du club d’Albi.



Pour nos licenciés, il est important de leur offrir une progression et un bon accompagnement. Pour cela, de nombreuses personnes offrent de leurs temps pour faire vivre le club. Pour la première fois depuis plusieurs années, notre association rouvre ses portes au service civique ! Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée de cette nouvelle recrue Lola GRAILLAT, qui contribuera pleinement au développement de l'association durant la saison.

Nous formons et accompagnons les bénévoles qui le souhaitent tout au long de la saison pour nous aider dans l'organisation des matchs sur les postes arbitres ou officiels table de marque. Si vous souhaitez vivre les matchs de l'intérieur contactez-nous.

Notre commission animation organisera plusieurs manifestations durant la saison 2025-2026.

- 28 septembre : Sortie acrobranche, Puylaurens Nat 'Venture
- 31 octobre : Halloween, salle des sports Saint Paul
- 23 novembre : Loto, salle des fêtes de Damiatte
- 17 décembre : Noël du club
- 10 janvier 2026 : Loto, salle des fêtes de Saint Paul
- 18 janvier 2026 : Galette des partenaires
- 30 mai : Assemblée Générale du club
- 6 juin 2026 : Tournoi 3x3, place du village



Pour ne rien rater suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux ainsi que notre site internet :
<http://www.bdsp81120.club>



/BASKETBDSP



/basketbdsp

POUR NOUS CONTACTER :

bdsp81220@gmail.com
06 78 55 28 64

Le club remercie également tous ses partenaires et sponsors :



- Les mairies de Damiatte et Saint Paul Cap de Joux
- La communauté de communes CCLPA
- TOUT FAIRE Thierry MATERIAUX Damiatte
- LIVE USINAGE Lavaur
- SALVIAC Lavaur
- POPOTE services Damiatte
- Transports BONHOMME Lavaur
- LAHILLE
- Groupe PAPREC Lavaur



Ping Saint-Paulais Pays de Cocagne

Ping St Paulais Pays de Cocagne : 39 ans de passion, de partage et d'engagement !

En 2025, le club de tennis de table Ping St Paulais Pays de Cocagne a fêté son 39ème anniversaire. Depuis sa création, il n'a cessé de se développer tout en conservant ses valeurs essentielles :

convivialité, partage, humilité et accessibilité.

À l'aube de ses 40 ans, le club reste attaché à proposer la découverte et la pratique du tennis de table pour toutes et tous, sans distinction d'âge, de niveau ou de situation.

À Saint Paul Cap de Joux, les entraînements se déroulent à la salle de sport Gilbert Léarte dans une ambiance sportive et conviviale sur les créneaux suivants :

- ⇒ Mardi : Baby Ping (17h45-18h30), Enfants (18h30-20h), Ados/Adultes (20h-22h)
- ⇒ Jeudi : Enfants/Ados/Adultes (20h30-22h)
- ⇒ Vendredi : Enfants/Ados (18h30-20h)

D'autres créneaux sont proposés en semaine sur les différentes antennes du club à Ambres, Labastide Saint Georges, Lugan, Lautrec, Le Faget et Verdalle (pour le ping santé).

Encadrés par Alexandra et Kévin, nos entraîneurs salariés passionnés, les pongistes progressent à leur rythme, que ce soit en compétition ou en loisir.

Le club propose également des stages pendant les vacances scolaires, ouverts aux enfants et aux adultes.

Au-delà des bons résultats sportifs obtenus en compétitions départementales, régionales et nationales, le club se distingue par son dynamisme et son engagement local en menant des actions solidaires et inclusives.

A titre d'exemple, entre le 4 novembre et le 2 décembre de cette année, en partenariat avec l'agence France Travail de Castres, a été réalisée une action de remobilisation des demandeurs d'emploi à travers la découverte et la pratique du tennis de table, avec pour objectif de renforcer la motivation et la confiance en soi, de créer du lien social et de rompre l'isolement, et de promouvoir la santé et le bien-être. Le club remercie la commune de Saint Paul Cap de Joux d'avoir mis à disposition la salle de sport afin d'accueillir les meilleures conditions l'ensemble des participants à cette action.

Chaque année, le Ping St Paulais organise plusieurs événements ouverts à tous, dont récemment le Tournoi Octobre Rose, ou encore le Tournoi Inter Entreprises/Partenaires. Le 7 décembre prochain, il organisera un tournoi dans le cadre du Téléthon offrant ainsi l'opportunité à tous de découvrir et de pratiquer le tennis de table tout en participant à une grande action solidaire.

Cet engagement a été récompensé en 2025 lors des Trophées du Ping organisés par la Fédération Française de Tennis de Table, avec le prix « Ping Engagé ».

Ces initiatives renforcent les liens entre les générations et valorisent le sport pour tous !

Rejoignez-nous pour découvrir ou redécouvrir ce sport accessible à tous, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Toutes les informations et actualités sont disponibles sur : www.pingstpaulais.com



Tournoi Octobre Rose du 24 octobre 2025



Tournoi Inter Entreprises/Partenaires du 14 novembre 2025



PETANQUE ST PAULAISE

L'année 2025 s'est terminée par notre traditionnel loto avec une salle des fêtes bien garnie.

Sportivement, des résultats en demi-teinte :

- nos vétérans se maintiennent
- nos féminines, également
- en CDC open, une équipe se maintient et une autre descend d'une division
- en coupe de France de jeu provençal, nous avons passé trois tours, c'est une première pour notre club.

Notre concours officiel du week-end du 15 août a eu son succès habituel.

Notre assemblée générale aura lieu le 25 janvier, le programme est en cours d'élaboration.

Pour 2026, nous sommes en train d'aménager un boulodrome couvert sur l'ancien site de la jardinerie du village.

Ce boulodrome sera ouvert à tous les licenciés de l'intersociété, ainsi qu'à tous les habitants de St Paul et de Damiatte.

La pétanque St Paulaise remercie chaleureusement le conseil municipal de nous avoir cédé une partie de ce local pour pratiquer notre sport préféré.

Notez dès à présent, les dates de nos prochaines manifestations pour 2026 :

- * notre loto, le dimanche 15 mars
- * notre concours officiel qui sera le samedi 15 et dimanche 16 août.

La pétanque St Paulaise vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le bureau





ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
ST-PAUL-CAP-DE-JOUX

Nous avons connu durant l'année 2025 un fort épisode pluvieux permettant ainsi un remplissage adéquat pour nos cours d'eau.

L'effectif de carte de pêche au cours de l'année 2025 reste stable aux alentours de 160 cartes de pêche.

Sur l'année 2025, la société de pêche a lâché 150 kg de truites AEC sur le ruisseau d'En Guibaut à St Paul Cap De Joux et le Lezert à Damiatte.

Grâce à notre parcours truites loisirs, plus de 600 kg de truites ont été lâchés sur le petit plan d'eau de La Cahuzière.

Durant l'année 2025, une école de pêche a été reconduite avec la participation de 10 enfants assidus. Un silure de 2 m11 (70kg) a été pris par les enfants de l'école de pêche lors d'un guidage silure sur l'Agout. Les enfants ont bien-sûr remis à l'eau le poisson et l'ont surnommé "Princesse Leia".

La société de pêche a investi dans du matériel de pêche adéquat afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants et de rendre la pêche attractive pour eux.

Au mois de mai 2025, une journée pêche truite enfant a été organisée par la société de pêche avec un lâché de 100 kg de truites réservés aux enfants, en partenariat avec la société de pêche de Briatexte.

Cette journée a vu la participation d'une trentaine d'enfants avec un goûter à la fin de la journée offert par la société de pêche.

Un nouvel aérateur a été mis en place sur le grand lac de Damiatte afin d'améliorer la qualité de vie de nos poissons dans le grand lac. Nous possédons maintenant un aérateur dans chaque lac afin de palier à l'épisode de sécheresse l'été.

Cette année la fête de la pêche Fish'in Tarn 7 a été reconduite en partenariat avec la fédération de pêche du Tarn, sur le site des plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte. Cette manifestation a vu la participation de plus de 500 personnes majoritairement des familles et enfants.

La société de pêche Damiatte/St Paul tenait à remercier l'ensemble des bénévoles et la municipalité de Damiatte et Saint Paul Cap de Joux qui œuvrent toute l'année à ce que nos pêcheurs puissent pratiquer leur passion favorite dans de bonnes conditions.

Encore merci à tous et bonne année halieutique à vous.





INICI

Jeux partagés

Les rencontres Jeux Partagés d'INICI ont repris en septembre, avec toujours beaucoup de jeux de société à découvrir, fournis par les personnes organisatrices, ou amenés par les joueurs. De la même façon, nous partageons un goûter convivial en milieu d'après-midi, car les buts de ces après-midi ludiques sont aussi le partage, la rencontre, la convivialité. Tous les âges sont représentés, des jeux sont proposés dès 2 ans ; que l'on soit seul (les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés) ou en famille, tout le monde est le bienvenu !

Ces après-midi jeux ont lieu un dimanche par mois, de 14h30 à 18h, à la salle saint-paulaise de St Paul Cap-de-Joux ; les dates sont fixées en fonction de la disponibilité de la salle et des organisateurs. Pour être tenu au courant des dates, envoyez un mail à iniciagout81@gmail.com qui transmettra. En décembre la rencontre est prévue le 14 décembre.



CINECRAN

Le groupe "cinéma" d'INICI et CINECRAN sommes récompensés de notre engagement. Nous avons un lien privilégié avec les CLAE de Vielmur et St Paul sur le choix des dates, des films, ce qui permet une bonne fréquentation à chaque séance jeune public. CINECRAN propose à chaque projection, une séance à 9h30 pour les plus petits et une séance à 10h30 pour les enfants à partir de 6 ans. Un grand merci au CLAE d'avoir mis en place cette organisation. Nous remercions également les familles pour leur participation, la mairie pour la communication.

Pour 2026, voici les séances programmées :

Jeune public :

jeudi 26 février à 9h30 et 10h30
Jeudi 23 avril à 9h30 et 10h30
Mercredi 17 juin à 9h30 et 10h30

A la salle des fêtes de Saint Paul

Adulte : Le 14 février 2026 suivi d'une collation après la séance à la salle des fêtes de Damiatte



Chorale

La chorale de Damiatte et Saint-Paul Cap de Joux se retrouve tous les mardis soir dans la salle des fêtes de Damiatte.

Sans chef de chœur celle-ci est autogérée. Mixte, accompagnée d'un guitariste et clavier, celle-ci propose un répertoire éclectique dans la variété, le traditionnel sans privilégier notre dialecte.

Sous la coupe d'INICI nous nous produisons à la fête de la musique ainsi qu'à d'autres occasions dans nos cités.

Vous débutez, vous aimez chanter, vous avez envie de partager votre expérience ou votre talent. Venez nous rejoindre.

Téléphoner à Alice 06 21 70 58 41 ou Gérard 06 82 18 70 12

Jardins partagés

Aux jardins partagés Saint-Paulais Si nous y allons c'est que ça nous plaît. Bêcher, semer, planter et arroser, pour nous ce n'est pas vraiment une corvée. Patienter, s'émerveiller, récolter. Nos efforts sont récompensés. C'est à feu doux, que les légumes mijotés, dans nos assiettes seront bientôt dégustés. Alors il sera temps de remercier notre petite parcelle de potager. Si vous aussi, vous avez la main verte ou vous désirez lancer n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts : Yves 0633505356 / Joël 0621601398



Fête de la musique

Cette année encore cette fête nous a permis de découvrir de nouveaux talents, et comme elle n'arrête pas d'évoluer, nous avons pu aussi nous initier aux rondes chantées traditionnelles.

La grande nouveauté est venue côté restauration où les équipes de Fournil d'En Bidou et de la Ferme des Prim'vert nous ont régaliés des produits de leurs productions.

La fête 2026 se prépare déjà, si vous souhaitez y participer contactez-nous au 06 72 65 00 73



Cueilleurs de pommes

Les pommes c'est bon, le jus de pommes trop bon, mais il faut savoir prendre des risques à la cueillette.



L'année 2025 touche à sa fin, elle a été riche en animations pour les adhérents des Cocagnous. Tous les jeudis après-midi : jeux à la St Paulaise. Il y a toujours une vingtaine de personnes pour jouer au rami, à la belote, au rummikub etc...et partager un petit goûter.

Cette année trois membres du club ont participé au remue méninges à St Germain Des Prés et les trois ont été sélectionnés pour la finale à Terssac.

Le Thé Dansant du 1er Mai animé par Sabrina n'a pas attiré beaucoup de danseurs, mais ceux qui étaient là ont apprécié le goûter et surtout les curbelets confectionnés par les bénévoles du club .

Cette année la Fête de l'Amitié organisée par la Fédération Départementale a eu lieu à St Paul le 12 Juin. Cent soixante treize personnes ont participé aux différentes animations (belote, pétanque, marche autour de St Paul, Quizz) et ont partagé le repas servi à la salle des fêtes par la Maison Guillaume.

Nous avons organisé aussi quatre journées jeux à la St Paulaise (jeux le matin, à 12h petit repas et reprise des jeux l'après-midi). Ces journées sont très appréciées et réunissent toujours une cinquantaine de personnes, tout cela dans une très bonne ambiance.

Nous nous retrouvons deux fois par an à la salle des fêtes pour partager un bon repas suivi d'un petit loto :

- début juin pour le repas de la fête des mères
- début décembre pour le repas de fin d'année.

Avec nos amis des clubs voisins (Damiatte, Teyssode, Viterbe et Vielmur) nous avons fait deux sorties avec Ruban Bleu :

- le 30 juin nous avons pris la direction de l'Hérault pour la visite commentée du jardin St Adrien puis nous avons embarqué sur la péniche pour un déjeuner à bord et la balade sur le canal du midi.

- le 17 novembre nous avons assisté au déjeuner spectacle du Cabaret "Le Show Bizz" à Magalas.

Nous organisons cette année encore avec les associations du Basket Damiatte-St Paul, les Pimprenelles, St Paul Cap De Tout et le Tennis Club Beauzellois, un loto au profit du Téléthon le dimanche 7 décembre à 14h30.

Nous terminerons cette année 2025 en offrant comme d'habitude les chocolats de Noël à tous les enfants de l'école.

Nous remercions la municipalité ainsi que le secrétariat pour leur soutien tout au long de l'année.

Les Cocagnous vous souhaitent une excellente santé, de joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année 2026.

Le Bureau

Association des Parents d'Élèves Saint Paul Cap de Tout



La première vente de gâteaux de l'année s'est tenue le vendredi 17 octobre. Elle a été un franc succès grâce à tous les parents qui ont joué le jeu en concoctant des douceurs ou en venant en acheter pour le goûter. Merci à toutes et à tous de votre participation !

Notre après-midi *Halloween* organisé à la salle des fêtes du village autour d'un goûter et d'animations, a attiré beaucoup d'enfants et de parents. Nous espérons que tout le monde a passé un moment monstreusement amusant !



Le 22 novembre s'est tenue la traditionnelle « *bourse aux jouets et vêtements* » à la salle des fêtes du village. Des bénévoles tenaient le stand de boissons sur place. Les recettes de la journée ont bien évidemment été reversées au profit de l'Association.

Grâce à vos contributions, cette année encore, l'Association financera un spectacle de Noël le 19 décembre qui émerveillera nos petits et grands élèves de l'école de Saint Paul Cap de Joux ! L'APE prend aussi désormais à sa charge la part jusque-là demandée aux parents lors des sorties scolaires au cinéma et aux spectacles FOL. Cet été, nous organiserons la troisième édition de la kermesse. Sa date ainsi que sa forme sont encore en cours de discussion avec le personnel du CLAE et le corps enseignant.

Notre but reste encore et toujours de créer du lien autour et pour les enfants de l'école. Ainsi, d'autres événements seront organisés tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien.



**Les bénévoles de l'association vous souhaitent
d'agréables fêtes de fin d'année !**





Lous Desferrats

Le Club LOUS DESFERRATS de DAMIATTE-ST PAUL reprend ses activités chaque année vers la mi-septembre. La période de randonnées s'étale de septembre à juin. En été, le club fait une pause, la chaleur n'est pas propice à prendre du plaisir en randonnant.

Le club a entre 60 et 70 adhérents divisés en trois groupes suivant le niveau. Nous tenons surtout à la convivialité.

Les jours de sortie sont :

- Le lundi RDV à 14h00 place de St Paul, parcours d'environ 7 km petite vitesse autour de St Paul, Puylaurens, Damiatte, Magrin ou Jonquières.
- Le jeudi RDV à 13h30 place de St Paul, randonnée entre 9 et 13 km allure normale. Les randonnées se déroulent dans un secteur un peu plus élargi (30-45 mn de voiture).
- Le dimanche RDV à 8h30 place de St Paul, rando d'environ 12 à 18 km, allure rapide. Le groupe se déplace dans tout le TARN SUD et parfois au-delà, 1 randonnée à la journée par mois permettant de découvrir de nouveaux horizons en partant plus loin (1h-1h30 de voiture).

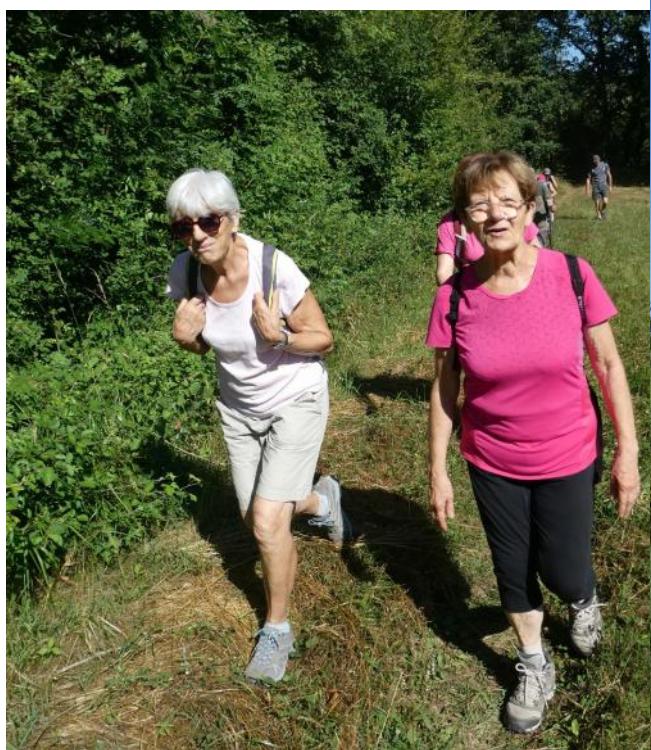
Le club est affilié à la fédération Française de la Randonnée (FFR).

Le coût de la licence valable jusqu'au 31 août 2025 est de 44 euros (78€ famille = 2 membres de la même famille)

Chaque année, le club organise une randonnée de l'aube (pour admirer le lever du soleil), une randonnée semi nocturne (ouverte à tout le monde) et une galette des rois pour fêter la nouvelle année.

La pratique de la randonnée permet une activité physique adaptée à ses capacités (choix du groupe de sortie). Les animateurs sont des adeptes inconditionnels de la randonnée et nous font partager leurs connaissances sur la faune, la flore et l'histoire de la région. C'est aussi un lien social où chaque randonneur/euse est rapidement intégré(e) au groupe. Mais avant tout c'est la bonne humeur qui prédomine, quelque soit le temps !

Contact téléphonique : 06/73/01/96/31
Yannick FRANCOU, Pt LOUS DESFERRATS





Les Anciens Combattants prisonniers de guerre combattants en Algérie, Tunisie, Maroc et O.P.E.X. et veuves du secteur de Saint Paul cap de Joux

Le 11 novembre que nous venons de commémorer annonce la fin de l'année, les années passent l'association reste debout et assume tous les devoirs qui lui sont impartis.

Au passage nous remercions tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année à élaborer nos manifestations.

Depuis notre dernier article de l'été, l'association est comme d'habitude très active en commençant par le repas champêtre au domicile du président. Cela fut cette année une rencontre un peu exceptionnelle, où nous avions les principaux dirigeants du nouveau bureau départemental présents à cette journée ; cela a permis de se connaître et d'échanger de bons rapports fructueux, il a été question notamment d'étudier pour 2026 l'organisation du rassemblement départemental, éventuellement à Damiatte puisque le site du monument aux morts est plus spacieux et d'avantage en sécurité que St Paul pour les grandes cérémonies qui attirent toujours beaucoup plus de monde ; et notamment de nombreux portes drapeaux. La date de cet événement n'est pas encore définie.

Après la cérémonie de l'armistice du 11 novembre que nous célébrons chaque année à St Paul, chef-lieu de l'ancien canton, ce qui permet de faire une seule cérémonie pour l'ensemble de ces communes. Nos journées patriotiques se termineront à Albi pour le 5 Décembre où ce jour-là nous nous recueillerons au monument aux morts de la ville d'Albi, chef-lieu de la préfecture du Tarn en hommage à toutes les victimes civiles et militaires tuées lors de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc.

Avec l'année 2026 qui se profile à l'horizon, les anciens combattants vous souhaitent une très bonne année, avec beaucoup de bonheur dans vos familles, vivons en paix, la guerre est une horreur.

Amitiés à vous tous, bonne et heureuse année



Photo de groupe du repas champêtre



FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC et OPEX

6, rue de l'Amiral Courbet 75116 PARIS Téléphone : 01.53.64.20.00
Courriel : fncpg@fncpg-catm.org Site internet : <http://www.fncpg-catm.org>

MESSAGE FEDERAL DU 5 DECEMBRE 2025 ÉCRIT PAR HUBERT CHAZEAU

Chaque année, le 5 décembre, les anciens combattants en Afrique du Nord se recueillent dans le souvenir de tous leurs camarades morts ou disparus pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

Pendant 7 ans plus de 25,000 jeunes vont perdre la vie en Afrique du Nord. Ils ne souhaitaient que profiter de leur jeunesse sur le sol métropolitain. C'est avec angoisse et appréhension mais aussi avec courage qu'ils franchirent la méditerranée à l'appel de la Nation.

Cet hommage national leur est rendu dans nos villes et nos villages et quai Branly à Paris, au pied de la tour Eiffel où leurs noms sont inscrits sur les colonnes du Mémorial dans un déroulé pathétique qui bouleverse les familles et tous ceux qui les ont connus.

Nous avons traversé cette période angoissante où se mêlaient la peur et la raison. Elle marquait pour beaucoup d'entre nous le temps de l'éloignement et de la séparation d'êtres chers. Loin de nos villes et de nos villages, au-delà de nos différences, solidaires dans l'épreuve, nous étions au coude à coude, rappelés ou appelés, pour remplir notre devoir comme nous le demandait notre pays.

Mais qui pense encore aujourd'hui, dans l'absurde mêlée des passions, des ambitions, des querelles politiques, des périls et menaces de tous ordres, qui pense encore à l'épreuve endurée par des millions de jeunes qui ont fait le sacrifice d'une partie de leur jeunesse ?

Par notre démarche associative, par la présence de nos drapeaux, nous entendons, au-delà de l'hommage à cet ami tombé à nos côtés, offrir dans ce monde toujours aussi tourmenté, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, un message d'espérance, de fraternité et de paix.

Le 5 décembre est bien le jour où l'on doit se souvenir et se recueillir car c'est à cette date que la France a reconnu les souffrances et le sacrifice de milliers de militaires et de civils dans les années tragiques que notre pays a connues.

Aussi notre mission est de ne jamais renoncer à cet impérieux devoir de mémoire.

VIVE LA FRANCE

Association Sur tous les Fronts



Sur tous les fronts est une association qui veut agir pour rendre concrets les enjeux écologiques sur notre terrain de vie :

Garder un environnement sain, en bon état, dans lequel il fasse bon vivre dans les années qui viennent, cela demande une réflexion collective des habitants, pour mieux prendre conscience des éventuels problèmes et chercher ensemble des solutions.

 Dans le bulletin de juin 2025, nous avons évoqué le sujet des **déplacements en train**. Nombreux sont les habitants de la commune à utiliser ce mode de déplacement, qu'il faut protéger. Depuis, les représentants du Collectif des usagers de la ligne TER Mazamet-Toulouse ont rencontré le 15 juillet M. Jean Luc Gobelin, vice-président de la Région Occitanie en charge des mobilités. Nous attendons ses réponses.

 **Que deviennent nos déchets ?** En octobre 2025, l'association a organisé une visite du site TRYFIL de Labruguière, avec 21 personnes dont 3 enfants, pour comprendre où vont nos poubelles jaunes. Avec l'ambassadeur du tri, nous avons visité l'usine et fait le point sur nos pratiques de tri, parfois erronées (25 % d'erreurs de tri dans les poubelles jaunes !)



Une visite du site Trifyl à Labessière-Candeil (poubelles noires et oranges) était programmée mais annulée la veille par Trifyl, elle sera reprogrammée un samedi de février ou mars 2026.

 **La commune : notre affaire à tous !** Nous pensons que chacun doit se sentir concerné par la marche de la commune : nous avons donc organisé une rencontre citoyenne en vue des élections municipales, où nous avons eu le plaisir d'accueillir M. le Maire et près de la moitié du Conseil municipal, ainsi que des habitants de Saint Paul et des communes voisines.

Les préoccupations principales des habitants : les mobilités rurales et l'information, ainsi que la participation aux décisions du Conseil.



Les projets de l'association :

UNE prochaine rencontre citoyenne aura lieu le 24 janvier 2026 avec comme thème la participation des habitants dans la vie de leur commune.

 **Les abeilles** sont des sentinelles de notre environnement. Pour nous sensibiliser à la vie des abeilles et découvrir les produits de la ruche, une rencontre aura lieu le 25 janvier 2026 avec Claudia Ramos, du Rucher Tantely (de Graulhet).

Pourquoi ne pas parrainer une ruche ?



 **L'Assemblée générale de l'association Sur Tous Les Fronts, se déroulera le dimanche 19 avril.**

L'association Sur Tous les fronts continuera de travailler sur la mobilité durant les mois à venir, mais nous n'oublions pas une autre action importante : faire connaître la biodiversité dans nos milieux de vie. Ce sera l'objectif de l'année à venir, en nous penchant sur les abeilles sauvages.



Association Sur Tous les Fronts

Pour construire ensemble une transition écologique sur nos lieux de vie,
Saint-Paul-cap-de-Joux et alentours
Surtouslesfronts@gmail.com

Si vous voulez en savoir plus sur le comité des usagers du TER Toulouse-Mazamet, ou sur nos autres actions, ou si vous avez des propositions, vous pouvez nous rejoindre, exprimer vos suggestions ou poser vos questions en nous contactant par mail surtouslesfronts@gmail.com.

REJOIGNEZ- NOUS : chaque conseil, chaque idée, chaque (petite ou grande) action sont précieux et déterminants.

Les membres du Conseil de la collégiale STLF :

Anne, Bruno, Christine et Marion

Association Cadajoux Bio

Pains, viandes, œufs, fruits, fromages, légumes, huile, noix, savons, vins, bières et encore plus, selon les saisons et les producteurs.

Consommer bio et local est une contribution à la préservation de l'environnement pour les générations futures, un soutien à nos producteurs locaux qui ont besoin des consommateurs pour vivre de leur métier, et le gage d'une alimentation de qualité sans intermédiaire et donc au meilleur prix.

Cadajoux Bio permet de s'approvisionner à proximité tout en diminuant les coûts de transports polluants puisque les produits commandés sont tous livrés à la salle Saint-Paulaise, d'établir un lien de confiance entre producteurs et consommateurs qui se connaissent et se rencontrent.



L'association propose une mise en relation avec les producteurs issus de l'agriculture biologique, situés principalement sur la communauté des communes du Lautrécois Pays d'Agout. Les précommandes se font par internet sur 2 sites sans obligation d'acheter chaque semaine.

Les produits précommandés sont distribués le vendredi de 17h30 à 18h45. Vous pouvez nous rencontrer à cette occasion. N'hésitez pas !

Nos derniers événements :

Le dimanche 12 septembre, par une belle journée automnale, nous avons visité le domaine de **Jangopom** qui nous fournit des pommes, coings et produits dérivés (compote, jus de fruits, vinaigre, etc). Une découverte de l'historique du verger et des pratiques de production, qui s'est conclue par un pique-nique et un temps d'échange avec Esther et Tom, les producteurs.





Cette après-midi a aussi été l'occasion de découvrir le **Domaine Viticole Canto Perlic** à Gaillac qui rejoindra notre marché fin décembre. Une dégustation-vente a eu lieu lors d'une distribution le **14 novembre**.

Le **28 novembre** notre **Marché de Noël** a rassemblé 6 de nos producteurs et nos adhérents ; l'occasion de partager un moment festif et de découvrir d'autres produits lors des dégustations. Nous remercions les conseillers municipaux qui nous ont rendu visite à cette occasion.





LES PAGES JAUNES LOCALES

COMMERCES

Disquaire ambulant	Addict O'vinyles M.GUILBAUD	06 28 35 21 87
SPAR		05 63 70 43 72
Charcuterie - Fromagerie - Traiteur	ESPINASSE	05 63 70 62 40
Boulangerie	M. DUVALEIX	05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Corinne et Nathalie	05 63 70 61 52
Fleuriste	Mme GAILLARD «Terre fleurie »	05 63 75 30 07
Bijoux & Energies	Mme BARRAILLER	06 86 72 13 45 www.bijouxenergies.wix.com/phany bijoux.energies@gmail.com
PIZZA NELL		05 63 72 06 94
PIZZERIA « Théo bon endroit »	M. GAUTHIER Théo	05 67 27 72 16
LAVERIE	24h/24 7J/7	
Fabulous world	Impression tout support Fabrication borne d'arcade	Fabulousboutik@gmail.com
Coiffeur - Barbier « Barbe Noire »	M. BOUSSIOUT Nicolas	06 58 12 98 50 barbenoire.blackbeard@gmail.com
Institut « L'essentiel de Fiona »	Mme CLEMENT Fiona	05 67 46 82 66 www.planity.com/lessentiel-de-fiona-81220-saint-paul-cap-de-joux
Institut « Le boudoir de Magali »	Mme DUROUEIX Magali	06 08 90 62 13 www.planity.com/le-boudoir-de-magali-81220-saint-paul-cap-de-joux
Pompes Funèbres	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08

RESTAURATION/HERBERGEMENT

Esperanza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
Gîte « En Auriol »	Site : en-auriol.fr		
Gîte « Vil 'agréable »	06 76 51 60 30		

LES PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS

Plomberie Chauffage Ramonage	M. TOURNIER	06 67 31 94 57
Charpente Menuiserie	ACCEZ TOITURE	06 10 76 92 59
Plomberie Zinguerie	BM CHAUFFAGE	05 63 70 66 91 - 06 84 20 22 88
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Electricité - Plomberie Chauffage	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97
Pose de cuisine - CAC81	M. ALVES	06 62 66 34 75

INDUSTRIES

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Vente et livraison combustibles et carburants	HYMPYR	05 63 70 60 06

PRODUITS DU TERROIR

Productions et vente détail

CANARDS GAEC FONTBAR « Larroque » : 05 63 70 72 17
CANARDS/POULETS J. VERNHERES « La Métairie Neuve » : 05 63 75 49 96
CONFITURES MAISON « Douceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons : 06 66 54 60 47
MIEL TARNAIS M. CARETTA : 06 15 17 29 07
AIL ROSE DE LAUTREC « Label rouge » EARL D'En Auriol C. FELTRIN - C. BOUTIE : 06 66 11 62 45
PAYSANNE BOULANGERE « La Ferme d'En Bidou » : bouclairou@yahoo.fr

Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

OVINS Viande

GAEC MOULY « Les Cassès » : 06 32 95 86 57
S. DAUZATS « la Rouyrié » : 05 63 70 65 36 - 06 25 75 07 05

Productions et vente de reproducteurs

OVINS Viande Sélectionneur Lacaune

GAEC Fontbar « Larroque » : 06 45 25 66 75

LES PAGES JAUNES LOCALES

PRESTATIONS DIVERSES

Entreprise de travaux agricoles, battage et travaux divers	M. FELTRIN Christian	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
Bois de chauffage	M. DELPAS Moïse	05 63 70 69 36
Correspondant local LPO	Mrs PAUVERT	06 44 81 37 89 - PEULVAN.COM
Désinsectisation Dératisation	DARD - DARD	06 40 12 60 32 thibautcarrausse81@gmail.com
Pépinière d'arbres taille japonaise Niwakis	M. BOULAY Gérard	06 82 18 70 12
Apiculture	SEON David (St Paul) PELISSOU Nicolas (Serviès) MARTINEZ Cyril (Damiatte)	06 48 05 94 72 06 33 24 51 25 06 17 45 43 12

Enseignement Artistique	Mme MASSOT Brigitte	07 60 69 81 07
Coach sportif à domicile	M. BERNES	06 65 26 76 42
Spectacles, animations de magie	M. RADIGUET	05 63 75 50 46 - 06 70 36 37 81
Activ Expertise Diagnostic Immobilier	M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 57
Notaire	Maître de LEOTOING D'ANJONY	05 63 75 00 02
Correspondants locaux presse	M. CLERC Jean-Claude « la Dépêche du Midi » Mme DURIS Marie-Françoise « le Tarn Libre »	06 23 15 43 67 0623154367@laposte.net 05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr

BANQUES

Crédit Agricole	08 10 22 43 68	La Banque Postale	05 63 37 69 17
------------------------	----------------	--------------------------	----------------

LES PAGES JAUNES LOCALES

PROFESSIONS MÉDICALES/PARAMÉDICALES

Médecins	Dr MAISONNEUVE Dr DUMAS	05 63 72 15 97
Kinésithérapeutes	Mme COUTAL/ Mr JEANTET	05 63 70 63 72
Ostéopathe	M. SPAHN	06 62 48 64 36
Psychologue	Mme REGAD Sylvie	06 87 28 45 82
Psychologue - EMDR	Mme CARNEMOLLA Carole	06 17 58 64 67
Psychologue-Psychanalyste	Mme LEVY-WAGNER	05 63 70 80 89
Accompagnement en bien-être à domicile	Mme RADIGUET	06 70 36 37 81
Acupuncture Digipuncture Massages énergétiques chinois	Mme LACAM MOUHIB	06 01 84 72 96
Art-thérapeute	Mme HERING DELESTRAI	06 15 07 99 86
Dentiste	M. DOUARA	05 63 72 11 16
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	Mmes Céline MARAITE - Audrey DELABY Béatrice VERGE - Isabelle MOULY	05 63 70 62 81
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
TAXI ST PAUL	M. ZOUANEB	07 88 18 69 92
TAXI JUAN	M. JUAN	05 63 70 60 37

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme BILLOUX Brigitte	2 Impasse du Pastel	06 80 61 53 84
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
Mme LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	06 31 56 52 18

Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux : 09 64 27 61 32

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Agout : 05 63 70 52 67

LES PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie	05 63 70 60 18 mairiesaintpaul@wanadoo.fr	Communauté de Communes du Lautrécois - Pays Agout	05 63 70 52 67 contact@cclpa.fr
Salle Saint-Paulaise	05 63 75 32 80	Médiathèque St Paul	05 63 75 97 27
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49	Office du Tourisme	05 63 50 17 01 cclpa.tourisme@orange.fr
La Poste	05 63 37 69 17	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Gendarmerie	05 63 82 17 00	EDF Dépannage	0 972 675 081
SIAEP Accueil Urgences	05 63 74 34 15 06 82 66 27 01	Energies Services Lavaur Dépannage Eclairage Public	05 63 83 64 80 05 63 58 03 61
Paroisse	05 63 70 61 58 7 Place Philippe Pinel Paroisse.stpaul@hotmail.com	Conseil Départemental (Routes)	05 63 70 61 49



SAMU 15

POMPIERS 18

NUMERO D'URGENCE EUROPÉEN 112

GENDARMERIE 17

Ces «Pages Jaunes Locales» vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations.

Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Calendrier des manifestations

JANVIER 2026

Samedi	3	20h30	Loto	Comité des fêtes de Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	10	20h30	Loto	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	14h30	Loto	La paroisse	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	17	20h30	Loto	Les Pimprenelles Saint Paulaises	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	18	14h30	Loto	ADMIR	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	25	14h	Loto	Génération Mouvement	Viterbe
Samedi	31	20h30	Loto	Pompiers	Saint Paul Cap de Joux

FÉVRIER 2026

Dimanche	1	14h30	Loto	PAFC	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	6		CINECRAN		Damiatte
Dimanche	8	14h30	Loto	Comité des fêtes de Beauzelle	Damiatte
Dimanche	15	14h30	Loto	Ecole Serviès/Guitalens	Serviès
Dimanche	22	14h30	Loto	Ecole Viterbe	Viterbe
Jeudi	26	9h30	CINECRAN		Saint Paul Cap de Joux
Samedi	28	21h	Loto	Chasse Guitalens	Guitalens-l'Albarède

MARS 2026

Dimanche	1	14h30	Loto	Ping St Paulais Pays de Cocagne	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	7	20h45	Loto	Association de chasse de Prades	Prades
Dimanche	8	14h	Loto	ADMIR	Guitalens-l'Albarède
Samedi	14	9h30-18h	Salon du bien être	Cœur de nuage	Lautrec
Dimanche	15	9h30-18h	Salon du bien être	Cœur de nuage	Lautrec
Dimanche	15	14h30	Loto	Pétanque St Paulaise	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	15		ELECTIONS MUNICIPALES		
Dimanche	22		ELECTIONS MUNICIPALES		
Dimanche	22	14h30	Loto	Les Pimprenelles Saint Paulaises	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	29	14h30	Loto	Anciens combattants	Saint Paul Cap de Joux

AVRIL 2026

Samedi	4	Journée + Soirée	Carnaval	Damiatte en collectif	Damiatte
Samedi	4	Journée	Rassemblement de VW		Guitalens-l'Albarède
Dimanche	5	Journée	Rassemblement de VW		Guitalens-l'Albarède
Samedi	11	17h	Spectacle Théâtre "HECTOR"	Saison culturelle Mairie-ADDA du Tarn	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	12	14h30	Loto	Génération Mouvement	Damiatte
Samedi	18	21h	loto	Pétanque Damiatte	Damiatte
Jeudi	23	9h30	CINECRAN		Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	26		Vide-grenier		Serviès
Dimanche	26	14h30	Loto	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux

MAI 2026

Dimanche	31	14h30	Loto	Comité des Fêtes Beauzelle	Damiatte
----------	----	-------	------	----------------------------	----------

JUIN 2026

Mercredi	17	9h30	CINECRAN		Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	19				
Samedi	20		Fêtes de Serviès	Comité des fêtes de Serviès	Serviès
Dimanche	21				

JUILLET 2026

Jeudi Vendredi Samedi Dimanche	2 3 4 5		Fêtes de Guitalens		Guitalens-l'Albarède
Vendredi Samedi Dimanche	10 11 12		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes de Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi Samedi	17 18		Fêtes de Beauzelle	Comité des fêtes de Beauzelle	